



Projet de Recherche IRF

A soumettre au Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Code projet : IRFDAG_2017_1

Sélection d'espèces et production de plants destinés au bois de feu et charbon de bois

Chercheurs : A. Saya, G. Makouanzi, V. Kimpouni, JDD Nzila

Techniciens : N. Mpouki, J. Moulambi, N. Loubaki, S. Yallo Mouhammed, I. Nguelet-Moukaha, D.P. Nguila-Ntsoko, C.M Dipakama, J. Moulambi Nzongi

1. Contexte

Dans la majorité des villes congolaises, la satisfaction des ménages en énergie domestique est un problème majeur. En effet, la quasi-totalité des ménages urbains utilisent encore le bois de feu et/ou le charbon de bois comme principal combustible pour la cuisson des aliments et le chauffage. En outre, l'exploitation du bois énergie constitue aussi une des principales causes de la déforestation dans et autour des grandes agglomérations (Boudzanga, 2004).

L'explosion démographique urbaine issue de l'exode rural, les difficultés d'accès au gaz, au pétrole lampant et à l'électricité, la préférence du charbon de bois à l'état brut, sont autant de facteurs qui accroissent de façon exponentielle la demande urbaine en bois énergie et exercent de ce fait d'énormes pressions sur les reliques forestières périurbaines écologiquement fragiles, traditionnellement exploités par les paysans pour des besoins agricoles à travers le système de cultures itinérantes sur brûlis, mais de plus en plus aussi convoitées par les jeunes villageois et urbains exclusivement pour la production du bois-énergie à travers des coupes sélectives. Tout ceci menace de dégradation et de disparition ces reliques forestières ainsi que la biodiversité.

Les producteurs de bois de feu et de charbon de bois ont une préférence pour les espèces de forêt naturelle, ce qui entraîne une raréfaction et une mise en danger de disparition de la ressource. Il devient impérieux de mener des actions de reforestation (enrichissements, restaurations, régénérations naturelle assistée) de la ressource bois énergie, et des essais de plantation en plein en zone de savane.

2. Justification

Le Congo compte plus de 13.000.000 d'hectares de savane faiblement utilisées (40% de la superficie du pays). Les coûts du charbon de bois et du bois de feu qui sont les principaux combustibles pour la

cuisson des aliments et le chauffage en zone urbaine sont de plus en plus élevés, et malgré cela leur consommation est en forte hausse.

Les populations de certaines contrées constatent de plus en plus la déforestation que subissent les reliques forestières aux alentours de leurs villages et sont conscientes que cela provient de l'extraction du bois énergie et de l'agriculture itinérante sur brûlis qui y est souvent associée. Cet état de fait entraîne maintenant des conflits entre les communautés locales propriétaires des terres et les exploitants de bois et/ou les agriculteurs propriétaires des grandes exploitations qui d'ailleurs sont, pour ceux qui exploitent des grandes superficies, souvent d'origine étrangère (Rwandais, Centrafricains, Congolais de la RDC).

L'alternative, à l'époque actuelle où la préservation des écosystèmes du Bassin du Congo est d'actualité, est de planter des arbres qui permettent de fournir les grandes agglomérations en bois énergie et de lutter contre la déforestation, de restaurer les forêts et reliques forestières dégradées, et les savanes arborées également dégradées. Les plantations en savanes permettraient aussi de valoriser les savanes pauvres considérées comme impropres à l'agriculture.

3. Objectifs

Pour contribuer à la mise en place d'une filière bois-énergie, l'IRF se propose de :

- identifier des essences, aussi bien de forêt naturelle qu'exotiques, adaptées à la production du bois de feu et de charbon de bois ;
- mobiliser ces essences dans des parcs de conservation et des parcs multiplicatifs (verger à graines, parc à pieds mères de pleine terre et hors sol, etc.) ;
- sécuriser la ressource ainsi collectée (création des parcs à bois ou parcelles de conservation, travaux de régénération naturelle assistée, mise en place des plans simples de gestion de ces ressources dans leurs aires d'origine mais dégradées).

4. Résultats attendus

- Limitation des déforestations dues à l'exploitation du bois énergie et à l'agriculture itinérante sur brûlis ;
- Afforestation des savanes ;
- Restauration et conservation des reliques forestières dégradées ;
- Plantations en savanes ;
- Amélioration des revenus des populations ;
- Renforcement des capacités des acteurs locaux actifs de la filière bois énergie ;
- Implication des acteurs à travers une approche participative lors de la mise en œuvre des activités.

5. Coût, durée et budget du projet

Le projet sera mené sur 5 ans pour un coût total de 200.000.000 FCFA

Pour l'année de démarrage, un budget de 50.000.000 FCFA est nécessaire.

6. Calendrier des activités 2017

Activités	Durée en mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Enquête diagnostique	■											
Sensibilisation des acteurs		■	■									
Production en pépinière du matériel végétal	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Identification et choix des sites, analyse des situations de référence de chaque site		■	■									
Renforcement et/ou création des plateformes départementales multi acteurs :			■	■	■							
Opérationnalisation effective des plateformes					■	■	■	■	■	■	■	■

NB : Le mois 1 correspond au mois de démarrage des activités, quelle que soit la période de l'année

7. Budget 2017

N° d'ordre	Activités / Achats	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Durée (jours)	Montant total (FCFA)
1.	Missions de sensibilisation et d'identification des sites et des parties prenantes du projet	5	60.000	15	5.600.000
2.	Acquisition du matériel techniques des pépinières (sachets, pots, produits phytosanitaires, matériel d'irrigation, etc.)	-	-	-	10.000.000
3.	Production en pépinière du matériel végétal	44.000	100		4.400.000
4.	Préparation de terrain et mise en place de deux parcelles de démonstration		-	-	10.00000
5.	Préparation de terrain et mise en place de 6 parcelles d'extension de 10ha chacune	3	5.000.000	-	15.000.000
6.	Carburant et lubrifiants	-	-	-	5.000.000
TOTAL					50.000.000


 Directeur Général de l'IRF
 Le Directeur Général
 *Dr. Victor KIMPOUNI